



**Les Nuits Magiques - 9 -15 décembre 2026**  
**35<sup>ème</sup> Festival International du Court Métrage d'Animation**  
**Règlement de la compétition de courts métrages d'animation**

**Présentation**

La 35<sup>ème</sup> édition du Festival International du Court Métrage d'Animation "Les Nuits Magiques", se déroulera à Bordeaux du 9 au 15 décembre 2026 ainsi que sur d'autres lieux du département de la Gironde. Le festival a pour objectif de faire découvrir la richesse et la diversité du cinéma d'animation par la diffusion de courts métrages d'animation provenant du monde entier et utilisant des techniques d'animation différentes. Il est organisé par l'association Flip-Book. Des projections scolaires se dérouleront du 1 au 18 décembre 2026.

**Plusieurs Prix financiers seront décernés à l'occasion des séances de compétition :**

- Prix des compétitions Adultes/ados
- Prix du Jeune Public
- Prix des Lycéens
- Prix des écoles élémentaires
- Prix des écoles maternelles

**Inscription des films**

Peuvent participer à la compétition, des courts métrages d'animation réalisés à partir de 2024 en DCP ou fichier numérique HD.

**Les films dont la durée excède 24 minutes, les clips musicaux, les épisodes de séries TV, les films utilisant l'Intelligence artificielle ne sont pas acceptés**

**Les films étrangers peuvent concourir dans la mesure où ils sont doublés en français, sans dialogues ou déjà sous-titrés en français.** L'inscription est possible grâce au formulaire d'inscription disponible sur le site internet du festival [www.lesnuitsmagiques.fr](http://www.lesnuitsmagiques.fr) ou sur la plateforme [www.shortfilmdepot.com](http://www.shortfilmdepot.com). Aucun droit d'inscription n'est exigé.

**Sélection**

La sélection des films se fera via un lien internet de visionnage .

La date limite est le 31 juillet 2026

La liste des films sélectionnés sera disponible sur notre site internet [www.lesnuitsmagiques.fr](http://www.lesnuitsmagiques.fr) mi septembre.

**VISA**

En France, les films ont besoin d'un VISA d'exploitation pour pouvoir être projetés dans les salles de cinéma. Les films ayant déjà un VISA devront en faire mention sur le formulaire d'inscription. Pour les films n'ayant pas de VISA, toute inscription au festival impliquera que leur ayant-droit autorise Flip-Book à effectuer une demande de VISA exceptionnel auprès du CNC en leur nom.

**Promotion**

Les ayants droit cèdent au festival, sans contre partie, les droits de reproduction des photographies de leur film pour une diffusion dans la presse ou sur le site internet du festival. Ils autorisent également la diffusion d'extraits de leur film, au plus 10% de sa durée avec un maximum de 1 minutes 30 secondes, sur les différentes chaînes de télévision ou autres médias.

**Cas non prévus et contestations**

Les organisateurs du festival se réservent le droit de prendre toute décision relative à des questions non prévues par le présent règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur demande expresse et motivée. L'inscription d'un film au festival implique l'acceptation sans réserve des termes de son règlement.

Programmation/Administration  
FLIP-BOOK/LES NUITS MAGIQUES  
14 RUE BOUTEILLEY  
33130 BEGLES  
FRANCE

Mail : [contact@lesnuitsmagiques.fr](mailto:contact@lesnuitsmagiques.fr)  
Site : [www.lesnuitsmagiques.fr](http://www.lesnuitsmagiques.fr)